

## La comptabilité financière

### Description

La comptabilité financière constitue une discipline à part entière qui est appliquée pour s'assurer de l'équilibre des comptes de l'entreprise, peu importe la [forme juridique](#) de cette dernière. L'idée consiste à avoir une vision plus claire :

- De sa situation financière ;
- Du rythme auquel elle évolue dans son environnement.

Cette démarche s'effectue non seulement sur le court terme, mais aussi sur le long terme.

Alors que la comptabilité analytique permet d'établir une comparaison entre les coûts de revient, celle abordée dans l'article met en lumière les résultats de l'activité d'une société.

[Expertise comptable : demander mon devis](#)

## Qu'est-ce que la comptabilité financière ?

La comptabilité financière **compte parmi les nombreuses branches de la comptabilité, dont la [comptabilité des sociétés](#)**. Elle sert à enregistrer, sur une période bien définie, toutes les opérations résultant des transactions commerciales. En guise d'illustration, les règlements de factures auprès de l'administration fiscale et des fournisseurs doivent être retracés, de la même manière que les ventes de produits ou services.

**Ces opérations sont mentionnées dans des états financiers** (suivant des normes comptables précises) tels que le :

- [Journal comptable](#) enregistrant quotidiennement les sorties et les entrées d'argent de manière chronologique ;
- [Grand livre comptable](#) contenant les écritures comptables du journal selon le plan comptable général de l'entreprise.

Au terme de chaque exercice, **les professionnels chargés de la tenue de la comptabilité financière dressent d'autres [documents comptables](#)**, dont :

- Le [bilan comptable](#) juxtaposant l'actif et le passif de l'enseigne ;
- Le compte de résultat retranscrivant, sur une année comptable donnée, l'intégralité des [produits d'exploitation](#) et des [charges d'exploitation](#) ;
- L'état de la trésorerie résumant les encaissements et les décaissements ;
- Une annexe comptable ne faisant que compléter les états financiers précités.

**À noter** : la comptabilité financière se distingue de la gestion financière par le rapport au temps. Cette dernière permet de se projeter dans le futur, contrairement, à la première discipline, qui ne fonctionne qu'à travers une certaine rétroactivité.

## Quels sont les objectifs de la comptabilité financière ?

Grâce à la comptabilité financière, **les parties internes et externes à l'entreprise peuvent être informées sur la santé de la structure**. Les indicateurs obtenus après l'établissement des états financiers permettent d'évaluer :

- Son aptitude à payer ses charges d'exploitation (ratios de liquidités) ;
- Sa capacité à restituer ses dettes sur le long terme (effet de levier) ;
- Sa performance financière au cours de l'exercice (ratios de profitabilité).

D'ailleurs, les livres auxiliaires ont été conçus **pour permettre de réaliser des études plus complètes sur la stabilité financière de l'entreprise**.

Des documents édités au moyen d'un [logiciel de comptabilité](#) aident également les **dirigeants à trancher sur les investissements à réaliser**. Ils prennent connaissance des activités qui rapportent des bénéfices ou qui causent des pertes. Les actionnaires, quant à eux, s'accordent sur la répartition des bénéfices.

Pendant que les partenaires apprécient la rentabilité des capitaux investis, les gérants chercheront à **mesurer la valeur ajoutée induite par les activités de l'entreprise**. Sur cette base, ils opteront éventuellement pour une hausse de salaire. Ils jaugeront également la pertinence d'un possible [licenciement économique individuel](#) ou bien collectif.

## Quelles sont les limites de la comptabilité

---

## financière ?

Dans le domaine de la comptabilité financière, il demeure **impossible de connaître la marge générée par la vente d'un produit ni le coût de ce dernier**. De la même manière que pour les charges, les produits sont catégorisés par nature. De plus, les [résultats financiers](#) obtenus concernent l'intégralité des activités réalisées au cours d'un exercice comptable.

Les **autres limites imputables à la comptabilité financière** portent sur les frontières même des principes qui régissent la discipline. Celles-ci ne permettent pas :

- De traiter les opérations dont les résultats varient de manière aléatoire ;
- D'enregistrer les fluctuations monétaires ;
- D'actualiser la valeur des transactions.

Concernant les principes comptables, ils sont régis par une réglementation spécifique. Devant être reconnus par le fisc, ils **varient aussi selon les exigences de la société en matière de reporting**. Parmi eux figurent :

- La régularité par rapport aux procédures en vigueur ;
- La fiabilité garantissant l'absence d'erreurs ;
- La clarté requérant un certain niveau d'intelligibilité et de précision pour le public auquel il est destiné.

## Quelles sont les personnes concernées par la comptabilité financière ?

Obligatoire pour de nombreux acteurs économiques, la tenue d'une comptabilité est prévue par les [Articles L123-12 à L123-24](#) du Code de commerce.

**Bon à savoir** : seuls [les auto-entrepreneurs](#) et les micro-entreprises ne sont pas tenus de s'y soumettre. Ces derniers peuvent se contenter des registres simples, qui retranscrivent au jour le jour les opérations d'achat et les recettes.

Les divers états financiers conçus par le comptable ou le gérant de l'entreprise lui-même seront **consultés par de nombreuses personnes physiques ou morales** :

- Les autorités fiscales calculant les taxes devant être payées par l'entreprise, conformément au Code général des impôts dans son [Article 54](#);
- Les actionnaires et les investisseurs attendant des résultats positifs ;

- Les fondateurs de la société comparant ses performances à celle de la concurrence ;
- Les établissements de crédit ayant octroyé des crédits à l'entreprise ou bien ayant reçu une demande de financement ;
- Les fournisseurs voulant s'assurer de la solvabilité de la société ;
- Les entreprises œuvrant dans le même secteur d'activité et souhaitant s'informer sur le chiffre d'affaires de leurs concurrents ;
- Les clients se servant des états financiers en tant qu'instrument de vérification et s'intéressant à la viabilité de la structure en question ;
- Les employés travaillant au sein de l'entreprise concernée et s'interrogeant sur son avenir ;
- Les futurs partenaires désirant se faire une idée de la marge financière de la société concernée.

A lire aussi : [Qu'est-ce que le suramortissement ?](#)

## FAQ

### Quelles entreprises peuvent tenir une comptabilité allégée ?

Un certain nombre de sociétés profitent d'un allègement comptable, parmi lesquelles on peut citer :

- Les sociétés commerciales soumises au régime simplifié d'imposition (RSI) en matière de taxation de bénéficiaires ;
- Les entreprises individuelles.

Il leur suffit alors de dresser une comptabilité de trésorerie durant l'année. Il convient de noter que les dettes et les créances pourront être comptabilisées au moment de la clôture de l'exercice.

### L'entreprise peut-elle s'occuper elle-même de sa comptabilité financière ?

Si le dirigeant dispose de connaissances approfondies en matière de gestion de la comptabilité d'entreprise, il peut réaliser lui-même une partie de la comptabilité. À titre

d'exemple, il a le choix de :

- Reprendre les opérations commerciales en cours d'exercice dans les documents comptables ;
- Déléguer le reste à un expert-comptable.

Il est tout aussi important de savoir que vis-à-vis de la loi, il demeure le seul qui soit autorisé à éditer, contrôler et redresser les comptes d'une société.

## **Quelle est l'utilité des états financiers ?**

Les états financiers donnent une idée précise de :

- La somme conservée par les fondateurs de la société ;
- L'origine et la destination des fonds investis régulièrement ;
- La richesse détenue par l'entreprise ;
- De la liste des dettes en cours de paiement ;
- De tous les bénéfices récoltés durant l'exercice comptable ;
- De toutes les dépenses effectuées tout au long de l'année écoulée.

En analysant les principaux documents de synthèse, les entrepreneurs prendront des décisions d'affaires qui les sauveront de la faillite.